



Direction Générale des Services  
Direction de la Communication de la Ville de Riom  
Tél. 04 73 33 79 33  
E-mail : [communication@ville-riom.fr](mailto:communication@ville-riom.fr)

Riom, le 12 novembre 2020

## Communiqué de presse

### Consultation RD 2029 – phase 2

Afin de limiter la circulation (et ainsi la pollution et les nuisances sonores) à l'entrée sud de Riom et favoriser la cohabitation des différents modes de déplacement, la Municipalité a décidé de passer la « voie express » (RD2029) de quatre à deux voies de circulation, amorçant ainsi la création d'une voie verte le long de cet axe.

Ce projet concerne directement les Rimois et leur cadre de vie. C'est pourquoi la Commune tient à les associer, ainsi que toutes les parties prenantes, à la réflexion collective qui aboutira à un véritable aménagement paysager sur l'actuelle piste cyclable.

Dans cette optique, une première phase de concertation numérique a été mise en place de mi-juillet à fin septembre sur le site internet de la Ville. Près de 500 réponses ont ainsi été collectées et analysées pour alimenter le cahier des charges citoyen qui guide aujourd'hui la suite du projet. Le bilan de ce questionnaire est disponible sous forme d'infographie dans le Riom Mag' de novembre/décembre, et prochainement sur le site internet de la Ville.

En raison du confinement, nous ne pouvons maintenir les ateliers d'échanges prévus initialement. Une nouvelle consultation numérique débutera donc lundi 16 novembre et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, avec présentation sur le site internet de la Ville des esquisses d'aménagement et croquis d'ambiance réalisés par nos services. Les Rimois, et plus largement les usagers de la voie express, sont ainsi invités à prendre connaissance des intentions d'aménagement élaborées par la Ville et à faire part de leurs remarques, observations et suggestions qui orienteront l'aménagement final.

Retrouvez dès lundi, sur le site internet de la Ville à la rubrique AMÉNAGER > TRAVAUX > AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE SUR LA RD 2029, les esquisses d'aménagement ainsi que le formulaire de contact pour l'envoi de commentaire et propositions (que vous pouvez également adresser directement par courriel à l'adresse [concertation\\_rd2029@ville-riom.fr](mailto:concertation_rd2029@ville-riom.fr) ou apporter sur papier libre à l'accueil de l'Hôtel de Ville).